

# Parcoursup. Les inscriptions ouvertes avec des nouveautés en 2020

*Tendance Ouest*

3 minutes

---

C'est le moment qu'attendent avec plus ou moins d'angoisse des milliers de lycéens et d'étudiants en réorientation.

Ce mercredi 22 janvier à 12 heures, les inscriptions sur la plateforme [Parcoursup](#) d'admission post-bac ont officiellement ouvert. Le principe reste le même que les deux années précédentes. Les étudiants ont jusqu'au 12 mars pour formuler une dizaine de vœux de formation, sans les classer, et exprimer leur motivation. Ils ont ensuite jusqu'au 2 avril pour finaliser le dossier avec les éléments demandés par les divers centres des formations voulues. À partir du 19 mai, les premières réponses tombent, jusqu'au 17 juillet. Le candidat doit apporter une réponse à chacun des vœux qui aura été accepté.

Dans le cas où le candidat n'a trouvé aucune formation, il peut alors participer à la phase complémentaire, qui se déroule du 25 juin au 11 septembre, en formulant jusqu'à dix nouveaux vœux pour les formations dont les centres disposent encore de places disponibles.

## **600 formations supplémentaires**

Nouveauté en 2020, près de [600 formations supplémentaires](#) sont accessibles via la plateforme Parcoursup. Parmi elles, les licences de l'Université Paris-Dauphine, les dix Sciences Po, des écoles de commerce ou de management ou encore le programme Bachelor de Polytechnique.

## **Deux possibilités pour les études de médecine**

La première année de médecine (PACES) étant supprimée, deux possibilités s'ouvrent au candidat à cette filière, via la plateforme Parcoursup.

Soit une licence avec une option "accès santé", en lettres, Droit, SVT ou autre... Si l'étudiant valide sa première année de licence, il peut ensuite candidater pour des études de santé en maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie.

Soit un parcours spécifique "accès santé" (PASS), pour les étudiants qui sont davantage sûrs de leur choix. Le candidat choisit alors une option comme le droit, la biologie ou les langues. Si la première année (PASS) n'est pas validée, l'étudiant peut alors se réorienter vers une licence dans l'option qu'il avait choisie.

## **Parcours+ pour les jeunes en reprise d'étude**

De nombreux candidats, ni lycéens, ni étudiants, se sont inscrits en 2019 sur Parcoursup pour reprendre des études sans obtenir de réponse. Un nouveau service, baptisé Parcours+, leur est désormais dédié. Il permet, en partenariat avec les Régions, le ministère du Travail et les universités, de proposer une offre spécifique d'information et d'orientation vers des formations.